

...SILENCE,  
S'IL VOUS PLAIT!...



CONFÉRENCE SUR  
LA LIBERTÉ  
D'EXPRESSION

# “le cramignon”

« Au-delà de l'aide matérielle »

Bulletin bimestriel de liaison entre Conférences et Centres  
de la Société de St-Vincent de Paul en Province de Liège



## SOMMAIRE

### Page 1

- Editorial : Liberté d'expression (J.Grandjean)

### Page 2

- Agenda Vincentien  
5<sup>ème</sup> Printemps du Cœur  
Accueil & Partage, OUGREE  
Conférence de AMPSIN  
VolontariAS (Ethique du volontariat)
- Vos articles pour le prochain Cramignon (N° 84)

### Pages 3

- Année Jubilaire : 400<sup>ème</sup> anniversaire du Charisme Vincentien (Ch.Preud'homme)

### Page 4

- Nouvelles des associations  
LIEGE (Panier Solidaire)  
MAISON DE FRAGNEE  
FLERON - BEYNE-HEUSAY
- In Memoriam  
Monique MIGNOLET  
(Ampsins).  
Jean COMBLANCE (Herstal)

### Page 5

- Invités au Théâtre (Amay)  
ou au Concert (Sart-Tilman)
- Le Conseil Provincial vous parle : **Rapports 2016**  
**Reprise stages denturistes.**

### Page 6

- On vous informe :  
Pauvreté... Vous avez dit  
"pauvreté" ? (Analyse)  
(Suite n° 82) (M.Bouly)
- SSVP sur Internet.

### Edito : Liberté d'expression

Nous avons évidemment la liberté de qualifier notre voisin de manière désobligeante, mais dans quel but : se valoriser, se décharger de ses frustrations, lui nuire... ? Notre voisin peut évidemment faire de même. De tels propos agressifs peuvent être diffusés sur les réseaux sociaux et il peut en résulter un procès en diffamation qui va encombrer, parfois pour des raisons futiles, nos tribunaux déjà surchargés. Il est normal d'avoir des avis différents, voire opposés, mais personne ne détient la vérité et l'écoute des opinions des autres ne peut que nous enrichir. C'est cependant une erreur de croire que n'importe quelle stigmatisation gratuite relève de la liberté d'expression principalement quand elle ne peut que provoquer des réactions véhémentes voire inadmissibles. Cela ne facilite guère le « Vivre

Ensemble », tellement important pour l'équilibre de nos sociétés. La liberté d'expression est une pierre angulaire de notre démocratie et c'est pour cela qu'elle doit être utilisée à bon escient et non galvaudée pour des futilités sinon la connerie va nous envahir au détriment de l'information utile (elle va tuer l'intelligence comme disent certains).

La liberté d'expression ne peut davantage être utilisée comme arme pour détruire l'autre. Par contre, la liberté d'expression doit être totale lorsqu'il s'agit de dénoncer des injustices, si elles sont fondées.

Les personnes qui les dénoncent doivent être protégées et non jugées parce qu'elles nuisent à quelque potentat ou société commerciale. C'est ma conviction ... et c'est ma liberté de l'exprimer.

Jean Grandjean

Pour ceux qui souhaiteraient mieux s'informer sur l'étendue (et les limites légales) de la liberté d'expression, voici les coordonnées Internet d'un article issu de la RTBF en Janvier 2015. : [https://www.rtf.be/.../detail\\_liberte-d-expression-quelles-sont-les-limites-que-dit-la-loi?i...](https://www.rtf.be/.../detail_liberte-d-expression-quelles-sont-les-limites-que-dit-la-loi?i...) Bonne lecture !

Les articles portant la signature de leur auteur n'engagent que celui-ci.  
La rédaction du Cramignon ne peut en être tenue pour responsable.

# Printemps du Coeur

03/03/2017

La solidarité continue, faites un geste...



**Le vendredi 3 mars de 10h30 à 16h30**

En l'église Saint-Vincent (carrefour du Pont de Fétinne et du quai des Ardennes),  
**grande récolte de vivres (lait, café et sucre)**  
et de **vêtements** au profit des 40 associations du réseau Caritas Secours Liège.

[www.caritassecoursliege.be](http://www.caritassecoursliege.be)  
Tél : 04 229 79 32 ou 0486 26 23 21



Vicariat Evangélique & Vie / Caritas Secours / Société de Saint-Vincent de Paul / Centre Liégeois de Service Social / Réseau Chrétien de Solidarité Verviers

**Les Vincentiens y seront les bienvenus ...** que ce soit comme acteurs, spectateurs, bénéficiaires. Quelques entités de notre province en ont déjà fait l'heureuse expérience. **Venez et voyez !**

## ACCUEIL & PARTAGE, Centre Vincentien à OUGREE

Vous invite à son **SOUPER ANNUEL**

Le samedi **18 mars 2017** à partir de **19h.**  
en la salle St Martin - Rue du Roi Albert, 115 (Ougrée-Bas)

**Le repas sera animé par Paul-Henri THOMSIN**

**Participation aux frais : 27€ (boissons non comprises)**

Nous vous prions de réserver avant le 12 mars auprès de :

**Christiane LION** 04 365 34 80 / 0496 626 221 [christiane.lion@yahoo.fr](mailto:christiane.lion@yahoo.fr)

**Marinette BAIVERLIN** 04 253 12 84 / 0485 399 074 [rbaiverlin@voo.be](mailto:rbaiverlin@voo.be)

**Brigitte LEGAST** 0495 83 00 28 [blegast@hotmail.com](mailto:blegast@hotmail.com)

Ou : [accueil.partage@gmail.com](mailto:accueil.partage@gmail.com)

**Soyez toutes et tous les bienvenus !**

## QUELLE ETHIQUE POUR LES VOLONTAIRES ?

Dans l'action sociale, les volontaires sont confrontés à des questions éthiques :

- . Accorder une aide au bénéficiaire ?
- . Partager à d'autres ce que l'utilisateur a raconté ?
- . Réagir à la souffrance ou à l'agressivité ?

**VolontariAS** vous propose d'y réfléchir et d'expérimenter ensemble une méthode.

**QUAND ? Le jeudi 9 mars 2017**

De 9h30 à 12h30.

**OU ?** Rue de la Charité, 43 à 1210 Bruxelles (locaux de CARITAS, salle CAMARA).

**POUR QUI ?** Pour tous les acteurs et actrices de l'action sociale, qui souhaitent réfléchir ensemble au volontariat.

Infos et inscriptions (**avant le 1<sup>er</sup> MARS 2017**) :

[volontarias@levolontariat.be](mailto:volontarias@levolontariat.be)

Téléphone 02 / 512 01 12

**L'inscription est libre et ouverte à tous.**

*N'hésitez pas à communiquer au CRAMIGNON (suffisamment à temps !) les dates et détails de vos festivités : vous serez ainsi assurés de la plus grande audience possible parmi les amis Vincentiens...*

*N'oubliez pas de mentionner la DATE, l'HEURE, le LIEU (et le prix, éventuellement), ainsi que toutes les données que vous estimerez utiles... La Rédaction.*

## **POUR LE PROCHAIN CRAMIGNON (N° 84)**

*Merci de nous faire parvenir, avant fin mars prochain, vos articles destinés à notre numéro de Avril 2017*

*Rédaction et administration  
(c/o Mme Franz)*

*rue de l'Ecole technique, 14*

*4040 Herstal*

*Tel. 042/64.99.65*

**ANNEE JUBILAIRE – 400<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU CHARISME VINCENTIEN**

Tout au long de l'année 2017, les membres de la Famille Vincentienne (\*) célébreront le 400<sup>ème</sup> anniversaire du charisme Vincentien. En Belgique, la SSVV marquera le coup dans chacune de ses provinces et régions. Les projets sont en cours ! Vos propositions sont les bienvenues...



**Que s'est-il passé il y a 400 ans ?**

En janvier 1617, Mr Vincent est précepteur dans la famille de Gondi. Il a 36 ans et connaît une profonde crise spirituelle ; il vit dans le désenchantement. Des événements et des rencontres vont le bousculer et redonner sens à sa vie. A Gannes, près de Folleville (Somme), il est appelé au chevet d'un mourant dont la confession publique le bouleverse. Le lendemain, le 24, suite à un sermon enflammé et bien cadré, il est invité à prêcher dans les villages voisins. Par les nombreuses confessions et conversions qui s'ensuivent, Vincent mesure la pauvreté spirituelle et la soif des paysans. Un deuxième choc l'attend 6 mois plus tard à Châtillon-les-Dombes (*aujourd'hui, Châtillon-sur-Chalaronne*) dont il a repris la paroisse. Averti qu'un paysan malade vit dans un dénuement total, il recommande cette famille à la messe. Le défilé de plus de 50 dames qui se précipitent, par groupes, au domicile du malheureux, lui donne l'idée : « réunir ces bonnes dames et les exhorter à se donner à Dieu pour servir les pauvres malades ». Trois jours plus tard, il constitue une association de dames chargées de visiter, soigner, nourrir à domicile tous les pauvres et les malades de la paroisse. Il leur propose de se cotiser pour rendre ces services, non seulement à ceux-là, mais aussi à tous ceux qui viendraient après. C'est la toute première fondation de Saint Vincent de Paul.

**2017, une année-charnière**

Monsieur Vincent a sans doute pris conscience de la médiocrité, voire

de l'inutilité de sa vie de prêtre depuis 17 ans. Il met en parallèle l'abandon des pauvres des campagnes et la ruée du clergé et des religieux vers les villes, autour des riches et des puissants. Cette constatation devient pour lui une hantise. Son regard n'est plus centré sur lui-même et ses ambitions mais fixé définitivement sur les pauvres.

Tant à Châtillon qu'à Folleville, Vincent a la conviction que Dieu s'est manifesté. Parlant de toutes ses fondations, il affirmera toujours que tout a commencé à Folleville et Châtillon.

Deux réalités marqueront désormais son action : « Aider spirituellement et corporellement ». En effet, il ne peut y avoir d'évangélisation des pauvres sans une intervention efficace pour améliorer leurs conditions de vie. L'Eglise et les prêtres ne peuvent plus se cantonner dans la seule évangélisation. Les laïcs ont un rôle irremplaçable dans l'évangélisation et la promotion des pauvres.

Le premier règlement de la Confrérie de Charité de Châtillon, fin 1617, fait apparaître quelques éléments du charisme de monsieur Vincent : voir le Christ dans le pauvre, servir le Christ en servant le pauvre, le sens de l'observation et de l'organisation, le respect, surtout celui de la personne du pauvre et le souci de sa promotion. Des qualités que l'on retrouvera chez lui tant dans la réorganisation des prisons que des hôpitaux et des écoles.

Extraits de « 1581-1981, 4<sup>ème</sup> centenaire de la naissance de SVP pp 55-63 »  
Ouvrage réalisé par l'équipe de rédaction de l'Animation vincentienne.

**L'année 1617 fut l'année de la conversion de Vincent Depaul.**

Début janvier, on le voit en quête d'une carrière et d'honneurs, hésitant, désenchanté, troublé dans sa foi. Le voilà décidé à consacrer sa vie à l'évangélisation et à la promotion du pauvre dans toute sa personne.

**2017 sera-t-elle année du renouveau du charisme vincentien dans notre pays ?**

Dans sa lettre du 25 janvier 2017 aux membres de la Famille Vincentienne, le Supérieur Général **Tomaz Mavric**, CM, annonce le thème de cette année jubilaire : « **J'étais un étranger et vous m'avez accueilli...** » Il nous invite à être **attentifs aussi à nos propres pauvretés**. « C'est la reconnaissance et l'aveu de Vincent de sa propre pauvreté qui l'ont amené à purifier son propre cœur ». Il nous exhorte collectivement ou individuellement à **prier** et à **rechercher un nouveau candidat vincentien**. Et termine en écrivant : « **Avec Jésus tout est possible !** ».

(\*) On appelle « Famille Vincentienne », l'ensemble des congrégations et associations qui font référence à la personne, à la spiritualité et à l'enseignement de saint Vincent Depaul, comme les Equipes d'Entraide, 1617 (AIS ou Association Internationale des Charités), les Prêtres de la Mission 1625 (Lazaristes), Les Filles de la Charité, 1633, la Société de Saint Vincent de Paul, 1833 etc ...

Ch. Preud'homme



## NOUVELLES DE NOS ASSOCIATIONS

### **LIEGE : NAISSANCE D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION AU SERVICE DES DEMUNIS LIEGEOIS**

Depuis ce 31 janvier 2017, une nouvelle ASBL s'est créée et mise au service des démunis du Grand Liège :

#### **Le PANIER SOLIDAIRE asbl**

En partenariat avec un opérateur extérieur (**JEFAR**), elle a pour objectif la (re)distribution équilibrée des vivres entre tous ses membres (associations liégeoises présentes sur le terrain de l'aide alimentaire aux démunis). Sa Présidente (élue) est **Mme Vinciane ERNST** (Maison Croix-Rouge de Liège).

Elle travaille en collaboration avec la TABLE ALIMENTAIRE de Liège, bien connue des Liégeois.

Le Conseil Provincial de Liège de la SSVP y est représenté au sein du Conseil d'Administration, et de nombreuses Conférences Liégeoises font déjà partie des membres de son Assemblée Générale.

Conditions requises pour y adhérer en tant qu'association-membre : être inscrite à l'AFSCA et communiquer les informations nécessaires pour permettre une plus juste répartition des vivres (FEAD et invendus). **Bonne Route à ce nouveau partenaire !**

Contact SSVP : **Michel BOULY (0477 777 643)**.

### **FLERON : LA CONFERENCE S'ELARGIT EN CREAT**

#### **L'asbl « ENTRAIDE ST VINCENT DE PAUL DE FLERON »**

Depuis le mois de Janvier 2017, la Conférence SSVP de Fléron s'est constituée en ASBL, sous l'appellation « Entraide Saint Vincent de Paul de Fléron ».

**Mme Josette STAINIER** en a été nommée Présidente, et les buts que l'association s'est fixée dans ses Statuts restent totalement conformes à l'esprit de la Société de Saint Vincent de Paul et aux actions déjà menées par la Conférence par le passé.

L'Assemblée Générale a réuni pas moins de 10 membres-fondateurs, tous désireux de s'engager encore plus avant dans l'aide aux plus démunis.

**Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs missions futures !**

*Merçi*

ça bouge... à la **MAISON DE FRAGNEE**

**Luc HOGE** a quitté la présidence, mais gardera la trésorerie. Un Bureau a été constitué, qui comprend en plus **Danielle BRANDENBERG**, **Anne-Marie DELVENNE**, **Jean-Marc ISTA** (Président) et **Marcel PARIS** (Secrétaire). Nos encouragements vont à la nouvelle équipe pour que l'aide aux démunis puisse se poursuivre dans les meilleures conditions.

### **BEYNE-HEUSAY**

Après de longues années de service, respectivement comme Présidente et Trésorière, Mmes **BRISBOIS** et **CHIARANDINI** passent la main à Mmes **ROGISTER** et **DELAVAL**, tout en restant actives au sein de l'association. Que les premières soient remerciées pour leur travail au service des démunis, et nous souhaitons plein succès aux secondes dans leurs nouvelles responsabilités.

IN MEMORIAM



### **AMPSIN – Equipe de Saint Vincent de Paul.**

Durant 7 ans, dans notre Equipe St Vincent de Paul, **Monique MIGNOLET** a approché les personnes accueillies aux permanences...

- ... Avec des mains ouvertes,
- ... Avec un cœur ouvert,
- ... Avec un regard qui sait écouter,
- ... Un regard qui ne juge pas,
- ... Un regard plein de tendresse.

**MERCI, Monique...**  
*Solange Verschueren, Présidente.*

**HERSTAL** : Robert THONON nous prie de vous informer du décès de **Jean COMBLENCE**.

*« Toujours prêt à Servir de Notre mieux », telle était sa devise scoute.*

Né le 27/05/1927 à Rocourt  
Ordonné le 06/09/1986 à Liège  
Décédé le 20/12/2016 à Sclessin.



Monsieur **Jean COMBLENCE**, diacre, né à Rocourt en 1927, ordonné en 1986, est décédé à Sclessin ce 20 décembre. Il a assuré son ministère dans l'Unité pastorale de Herstal. Il a aussi assuré le service de l'Accueil à l'évêché pendant de nombreuses années. Suite à un AVC, il a été contraint d'entrer en maison de repos l'été 2015. (Source : Diocèse de Liège).  
Merci et « A Dieu », Jean.

## Invités au Théâtre... ou au Concert

### La Conférence Saint Vincent de Paul d'Ampsin

vous invite le **25 mars 2017 à 20 heures**  
au Centre Culturel d'Amay  
pour une représentation théâtrale précédé d'un  
petit programme de variété (duo chantant).  
A cette occasion, le **Théâtre du Copion**,  
à vocation sociale, présentera :



#### « Sans ça »

Un spectacle sur les inégalités sociales, le manque,  
le mal-être réalisé grâce à une centaine de textes  
récoltés lors d'ateliers d'écriture.

Où ? : Centre Culturel d'Amay « Les Variétés »  
Rue Entre 2 Tours, 3 – 4540 AMAY.

**PAF : 10 € - Etudiants : 5 €.**

Renseignements : **Solange Verschueren** :  
085/311035 – 0494/720810.

**Paula Giltay** : 085/311607 – 0474/875421.

**Arlette Bona** : 085/315374 – 0478/408571.

### La Conférence Saint-Vincent de Paul du Sart Tilman

vous invite au concert que donnera  
la chorale « La Magnanarelle »

Où ? Dans l'église St Hubert, rue du Sart Tilman,  
341 à 4031 Angleur.

Quand ? Le 23 avril à partir de 15h30

Programme : deux parties de 40 minutes,  
séparées par une pause-boisson, restauration.

Prix du concert : 15 €

Réservation : le paiement anticipé (avant le 17  
avril) au n° BE83 2400 7778 5415 tient lieu de  
réservation.

Tél. : **Marie-Rose SCHROEDERS (04.247.15.11)**

**Marie-Christine GRANDJEAN (04.380.17.45)**

## Le Conseil Provincial vous parle

### RAPPORTS ANNUELS 2016

Les Présidents des Conférences et Centres viennent de  
recevoir un courrier du Président du Conseil National,  
**Adrien DE VREESE**, courrier auquel était joint le **rapport  
2016 à remplir**.

Rappelons qu'il doit être rentré pour le **21 avril prochain AU  
PLUS TARD**, au risque sinon d'être suspendu (et que vos  
bénévoles ne soient plus couverts par l'assurance SSVP).

N'oubliez pas non plus d'en envoyer une copie au Conseil  
Provincial de Liège (à **Jean Grandjean**), pour permettre au  
Conseil Provincial de gérer au mieux les intérêts de chacune  
de nos Conférences ou de nos Centres liégeois.

Attention : dans ce courrier se trouve une feuille de couleur  
jaune, qui reprend vos différents codes d'accès et  
d'identification. **A NE PAS PERDRE !**

Si vous rencontrez des difficultés ou si vous vous posez des  
questions quant à savoir comment remplir votre rapport  
annuel, n'hésitez pas à contacter le Conseil Provincial.

Nous sommes là pour vous aider ! Bon travail... et merci.

*Jean Grandjean.*

### PROTHESES DENTAIRES AMOVIBLES (Totales ou partielles) GRATUITES.

Les stages des élèves de denturologie reprendront en  
septembre prochain. Vous pouvez donc m'envoyer les  
inscriptions via le responsable (président) de votre entité.  
Pour cela, j'ai besoin de connaître les NOM, PRENOM et N°  
de TEL. ou de GSM, et éventuellement l'ADRESSE de chaque  
bénéficiaire intéressé de votre entité. Il est aussi utile de  
savoir si la personne n'a plus de dents (pas de chicots non  
plus), auquel cas elle est prioritaire.

Dans les autres cas, il est nécessaire que les dents soient en  
bon état, sinon d'effectuer une ou plusieurs visites chez le  
dentiste pour qu'il en soit ainsi. Cela est indispensable pour  
que les prothèses puissent être placées. Si ce n'est pas le  
cas, la personne sera renvoyée chez le dentiste.

J'enverrai la liste des inscriptions au responsable des  
denturistes fin août, ainsi que les inscriptions plus tardives.

**Les stages ont lieu uniquement le samedi (avant-, ou  
après-midi selon les disponibilités), 14 rue de l'Ecole  
Technique à 4040 Herstal.**

*Jean Grandjean.*



## Le Conseil provincial vous informe... un peu sur tout

### **PAUVRE... Vous avez dit "pauvre" ?**

(Suite de l'article paru dans le n° 82)  
Plus particulièrement pour la Wallonie, d'autres indications de l'évolution de la pauvreté nous informent également :

1. Pourcentage de la population (18-64 ans), bénéficiaires du **R.I.S.** (Revenu d'Insertion Sociale) en **Wallonie (\*\*)** :

**Pourcentages (Années) :**

**1,96%** (2008) **2,08** (2009)

**2,21** (2010) **2,27** (2011)

**2,31** (2012) **2,30** (2013)

**2,33** (2014) **2,69** (2015)

(\*\*) Le R.I.S. est inférieur au montant EU-SILC (-20% pour un isolé à -200% pour les « grosses familles ») (R.I.S. annuel : 6.939,19 € cohabitant, 10.408,80 € isolé, 13.878,41 € chef de ménage – quel que soit le nombre de personnes composant son ménage).

Remarque : Une personne percevant un (E)RIS uniquement pendant une partie de l'année ne sera que partiellement comptée dans les statistiques. La proportion de personnes ayant perçu au moins un (E)RIS au cours de l'année est donc plus importante. Source : IWEPS (cit).

Ne pas oublier également qu'en 2016 (chiffres non encore établis), le passage au R.I.S. d'un certain nombre de chômeurs considérés comme étant à exclure va entraîner une hausse réellement significative des pourcentages repris ci-avant.

2. Proportion de majeurs admis à la procédure de règlement collectif de dette, en Wallonie :

**Pourcentages (Années)**

**0,96%** (2008) **1,07** (2009)

**1,17** (2010) **1,27** (2011)

**1,36** (2012) **1,40** (2013)

**1,45** (2014) **1,44** (2015)

Comme on peut le constater, les familles ayant besoin d'être aidées et encadrées pour gérer leur situation financière – et plus particulièrement l'endettement – est en augmentation constante et significative depuis des années. On pourrait croire qu'il s'agit de dépenses exceptionnelles et somptuaires. Il n'en est pas

toujours ainsi, comme le tableau ci-dessous le démontrera en partie. (C'est en effet le défaut de paiement de **besoins prioritaires** – électricité, eau, frais d'hôpital – et les frais de poursuites qui en découlent, avec les charges y afférentes, qui amènent le surendettement dans un grand nombre de cas).

Source : Centrale des crédits aux particuliers (règlements collectifs de dette) et DG Stat (population), calculs IWEPS.

3. Proportion de ménages en défaut de paiement d'électricité en Wallonie (\*) :

**Pourcentages (Années)**

**3,3%** (2007) **4,8** (2008)

**4,7** (2009) **5,3** (2010)

**6,0** (2011) **5,7** (2012)

**5,8** (2013) **6,5** (2014)

**6,8** (2015)

Comme on le voit, cette proportionnelle a doublé en 8 années. Actuellement, plus d'une famille sur quinze (en Wallonie) n'arrive pas (ou plus) à payer son électricité (\*)

(\*) Source : Communiqué de Presse 13 octobre 2016 IWEPS (cit.)

Il ne s'agit que de quelques chiffres (officiels), mais qui permettent de se faire une idée plus précise de ce que veut dire, vécue au jour le jour, la pauvreté d'aujourd'hui.

**Pour terminer sur une note malgré tout faite d'espoir**, dans cette approche du visage de la pauvreté d'aujourd'hui, épinglons cet avis issu du **Bureau Fédéral du Plan**, paru ce 28 novembre 2016 dans le journal **L'Echo** :

« Selon le Bureau Fédéral du Plan, le nombre de personnes sujettes à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en Belgique est en repli. **On comptera 104.000 belges de moins exposés à un risque de pauvreté en 2018. Cela reste**

*toutefois inférieur aux objectifs européens ».*

*(En 2015, 21,1% de la population belge était exposée à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. En chiffres, on comptabilise donc 2,336 millions de Belges en proie à la pauvreté) (cit).*

Pour ceux qui veulent s'informer plus avant, quelques sites à visiter via Internet :

. Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

. Statistics Belgium (SPP IS) « Risques de pauvreté en Belgique »

. IWEPS (et plus spécialement le très récent communiqué de Presse du 13 octobre 2016).

Contact : M.Bouly – 0477 777 643

[Accompagnement-social@horizons-nouveaux.be](mailto:Accompagnement-social@horizons-nouveaux.be)



### **Saint Vincent-de-Paul sur Internet**

**Site WEB de la Province :**

<http://ssvplg.hautetfort.com>

Si vous souhaitez y insérer des textes (en pdf si possible) et /ou des images (en format jpg si possible), vous pouvez les envoyer à

[J.Grandjean@ulg.ac.be](mailto:J.Grandjean@ulg.ac.be)

**Site WEB de la Fospi :**

<http://fospi.over-blog.com>

**Site WEB national :**

<http://www.vincentdepaul.be>

**Editeur responsable :**

**Jean Grandjean,**  
rue du Chêneux, 3  
4130 Esneux